



Commune d'Hautot-le-Vatois

DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mars 2023 à 20h00

Membres en exercice : 11

Membres présents ou représentés : L'ensemble du Conseil municipal excepté Bernard GARDEMBAS Yves CHAZERAULT et Céline DUFOUR ayant donné respectivement pouvoir à Marc ROBERT, Michael BLONDEL et Delphine CARPENTIER

Quorum : 6

N° d'ordre	n° de l'acte	Intitulé de la délibération prise durant la séance	Vote	Nbr de voix
1	230327-1	Approbation du procès-verbal du 6 février 2023	Validé	Unanimité
2	230327-2	Adoption du compte de gestion 2022 du trésorier	Validé	Unanimité
3	230327-3	Information : présentation des indemnités perçues par le Maire et les deux adjoints	Validé	Unanimité
4	230327-4	Adoption du compte administratif 2022	Validé	Unanimité
5	230327-5	Affectation du résultat 2022	Validé	Unanimité
6	230327-6	Détermination des taxes locales	Validé	Unanimité
7	230327-7	Attribution des subventions	Validé	10 pour 1 abstention
8	230327-8	Participation de la commune aux frais du transport scolaire	Validé	Unanimité
9	230327-9	Adoption du budget primitif 2023	Validé	Unanimité
10	230327-10	Autorisation donnée à M. le Maire pour signer un contrat avec la société SOCOTEC pour le contrôle des installations électrique et incendie de la salle polyvalente	Validé	Unanimité

Fait à Hautot-le-Vatois le : 27/03/2023

Affiché le : 27/03/2023

Publié sur le site internet de la commune le : 27/03/2023

Secrétaire de séance :
Delphine CARPENTIER

Maire :
Claude BÉLLIN

MAIRIE DE HAUTOT-LE-VATOIS
Seine-Maritime